

25 02 2017 « L'humanité au pouvoir » de Jacques TESTART (2015) memo :
Nathalie Gaultier
Comment les citoyens peuvent décider du bien commun

Rencontré en conférence le 21 août 2015

Introduction

Les élus font surtout écho aux préoccupations portées par des groupes d'intérêt.
Quelques parlementaires subissent les assauts convergents des lobbies de la recherche et de l'industrie.

La versatilité des citoyens.

Le référendum de 2005 de projet de Constitution européenne.
Faillite de la démocratie représentative.

Il n'y a plus d'avenir pour la croissance, et c'est tant mieux pour le monde vivant.

La démocratie exige la souveraineté populaire et c'est possible.
Les conventions de citoyens sont capables de produire les choix qui contribuent le plus au bien commun.

La démocratie parlementaire

Les élections présidentielles aux EU ont toujours été remportées par le candidat disposant de la plus grande manne financière (comme il arrive pour les équipes sportives) laquelle provient surtout des lobbies défendant leurs intérêts en amont.

Nous avons un chef de l'État qui dispose de l'irresponsabilité pénale, comme s'il était l'élu de Dieu.
L'oligarchie, ça suffit.

Le débat public est incapable d'évaluer l'avis de la population, mais peut seulement surfer sur des opinions subjectives, sans pouvoir en connaître le poids statistique ni la représentativité, ni le niveau d'information.

Le référendum pratiqué dans des conditions expéditives ne vaut pas mieux qu'un sondage d'opinion, qu'on avait d'abord inculqué.

Nos dirigeants sont en réalité que nos représentants.

Apprendre à notre monarchie élective que le peuple et les représentants de la société civile n'accepteront pas toujours de ne pas être entendus.

États du peuple

Les citoyens ordinaires (ou naïfs) mais devenus éclairés grâce à des informations complètes et contradictoires, sont capables de délivrer des choix et des propositions

qui relèvent de la sagesse, pourvu qu'on leur offre le temps et les moyens de savoir et de choisir.

L'humanité : intelligence collective avec empathie

La bienveillance vise la recherche active de solutions.

Permettre la métamorphose, comme la chenille rampante contient le papillon.

Volontaires, non rémunérateur, aspiration curieuse et altruiste, la solidarité, c'est le meilleur ciment de l'humanité.

Plaçant le meilleur de l'humain de position de piloter l'avenir.

Quels outils pour conduire à la décision ?

Une décision démocratique exige la conformité avec le bien commun.
S'affranchir des expertises non libres.

L'élection correspond à un système délégataire plutôt que représentatif.

Le bénévolat, volontariat toléré par le pouvoir.

La nomination, très dépendante du pouvoir.

La cooptation, procédé corporatiste proposé par le pouvoir.

Le tirage au sort qui place chacun à égalité de chances d'exercer un pouvoir ou une charge, sans interférence avec une autorité quelconque (jurys d'assise).

« Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie, le suffrage par le choix est de celle de l'aristocratie ». Montesquieu

Nous sommes habitués à confondre élections et démocratie.

Le suffrage universel, une démocratisation quantitative et non qualitative.

Remplacer le Sénat par une Chambre des citoyens, qui aurait une fonction consultative sur les lois, et de recommandation en cas de conflit social.

« Ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir ». Étienne Chouard

Libérés des marchands d'illusions et placés en situation de responsabilité, comme il arrive dans les conférences/conventions de citoyens, c'est la solidarité plutôt que la compétitivité, la communauté de l'espèce humaine plutôt que le chauvinisme, le souci de l'environnement plutôt que la croissance, l'épanouissement durable plutôt que le productivisme.

Chaque personne recèle un potentiel extraordinaire, gâché au quotidien par l'asservissement politique et social.

Les procédures dites participatives

Plusieurs jurys réunis simultanément sur le même thème, une pratique favorable à la crédibilité des avis.

Les garanties d'objectivité (indépendance et diversité du panel) et de compétence (formation contradictoire préalable).

Cause toujours, ça défoule !

Profanes et choisis au hasard, ils bénéficient d'abord d'une formation, la plus complète possible et délibérément contradictoire, et se déterminent hors de toute influence. Échantillon en milieu confiné.

La convention de citoyens

1 L'objet de la convention : porter sur un sujet d'intérêt général suscitant des controverses et ayant acquis un certain degré de maturité. Son thème doit être circonscrit à une ou quelques questions précises.

2 Distinguer l'auteur ou le commanditaire, l'organisateur de cette procédure et son pilote.

Il est impératif que le commanditaire d'une convention de citoyens s'engage en amont à en respecter les conclusions.

3 L'organisateur, une structure permanente, qui pourrait être le Conseil économique, social et environnemental, avec une dixième section « maison de citoyens ».

4 Le comité de pilotage doit comporter des spécialistes du débat public et des spécialistes du sujet en discussion, avec des personnes qui défendent des points de vue différents. Le but est de constituer une palette de savoirs et de positions variés sur le thème choisi. Le programme de formation donné aux citoyens afin que soient exposés/discutés aussi bien les principaux savoirs consensuels que les aspects controversés, en éclairant sur les raisons de ces controverses.

5 Constitution du panel de citoyens : tirage au sort sur liste électorale. 15 à 20 personnes. Désigner des citoyens variés et non assujettis à un groupe de pression. La diversité porte sur les critères socioprofessionnels : âge, sexe, niveau d'éducation, profession région géographique. Disponibilité, indépendance et intérêt des citoyens par rapport au thème. Pas applicable aux problèmes locaux.

6 Désignation du facilitateur, type psychosociologue.

7 Conditions matérielles : ce qui est important, c'est que les citoyens se sentent en responsabilité. Indemnisation des frais engagés mais pas leur rémunération. Participer à une convention de citoyens doit rester une action citoyenne, pas un complément de revenu. L'expression de l'humanité exige une motivation altruiste.

8 Déroulement de la formation : au moins 2 WE séparés par plusieurs semaines afin de ne pas gaver le panel et lui permettre la maturation des idées. Un 1^{er} WE à vocation pédagogique, le second fait intervenir des experts d'avis variés. Préserver l'anonymat des citoyens.

9 Session publique lors de l'intervention des experts, des politiques ou toutes sortes de gens qu'ils souhaitent entendre et interroger pour finaliser leurs positions.

10 Avis du panel : rédaction d'un avis, lequel ne sera pas nécessairement consensuel. L'assemblée des citoyens sera dissoute aussitôt.

11 Évaluation et suivi : 2 observations indépendants, socio-politologues, documents vidéo des différentes sessions afin d'apprendre de chaque expérience pour mieux faire, en détectant par exemple les défauts du protocole. Faire connaître régulièrement et pendant éventuellement plusieurs années ce qu'il est advenu de l'avis des citoyens, y compris sur les suites politiques données aux avis.

Il faudra que soit précisé qu'à l'issue de chacun convention de citoyens, une résolution parlementaire sera votée.

Différence entre débat public et convention de citoyens.

La recherche scientifique a quitté l'objectif de la connaissance pour accompagner les choix économiques et sociaux.

La recherche « fondamentale » fait l'honneur d'une civilisation.

Orpheline de l'économie de marché.

Consolider la procédure

Le coût d'une conférence/convention de citoyens est de l'ordre de 200 000 à 300 000 €. Celui d'un débat public est de l'ordre de 1 M€.

La majorité des gens valorisent sans réserve des jugements collectifs souvent mal étayés, comme en produisent les élections.

Les députés sont presque tous élus par moins de 20 % des électeurs potentiels.

Même profane (dans une spécialité) le citoyen n'est jamais vierge de la vie.

La convention de citoyens ne prétend pas établir la loi mais participer à l'éclairage du législateur.

Privatiser les procédures de démocratie participative au risque de leur ôter la spontanéité, l'indépendance d'esprit et la rigueur.

Extensions possibles

Les enjeux planétaires nécessitent le recours à une démocratie mondialisée.

Ex des aides européennes à l'agriculture : 3 conférences de citoyens dans des pays aux niveaux de développement différents : la France (agriculture productiviste), la Pologne (agriculture peu industrialisée) et le Mali (pays en développement).

Conclusion

Construire des protocoles afin de définir des pratiques irréprochables.

Possibilité de défendre des principes plutôt que d'affronter des intérêts spécifiques.
En cas de désaccord persistant entre les deux chambres (l'une désignée par l'élection et l'autre par le hasard) il faudrait recourir au référendum mais dans des conditions précisément définies (informations contradictoires, élaboration démocratique des questions soumises au vote).

Il n'y a pas d'opinion publique autre que celle que fabrique le système.